Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901227-20260310-2026012610-DE

MAIRIE DE LAZ
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers :
En exercice : **12**
Présents : 10
Votants : 11

Délibération n°20260126_10

L'an Deux Mille vingt-six.
le 26 janvier 2026,
le Conseil Municipal de la Commune de **LAZ**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 20 heures,
à la Mairie, sous la présidence de Mme Annick BARRE, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19/01/2026
Etaient présents : Mme BARRE Annick, Mme MAHE Françoise, MM, HUGUENIN Hervé DRI Dominique. MM. LE ROY Emmanuel, RIOU Jean-Yves, JACQ Jean., KERAVAL Jean-Paul, ALL Mikaël., CASPAR Sandrine,
Absents : JAOUEN Virginie, Mr LE GALL Lionel.
Secrétaire de séance : Emmanuel Le Roy

10. Objet : demande de subvention DETR 2026 :

Contexte : Le bourg de Laz est traversé d'EST en OUEST par la RD36, de nombreux véhicules, voitures, poids lourds, camping-car et machines agricoles l'emprunte. Un devers dangereux s'est installé, l'étude concerne un tronçon de RD du giratoire d'entrée de bourg jusqu'au carrefour route de Poulouigou sur environ 150 mètres. Il faut donc rétablir une géométrie acceptable en traitant le profil en travers delà voie nord, et prendre en compte les déplacements doux en conservant la voie sud et du stationnement.
Le coût de l'opération est estimé à 55 000 € HT.

Plan de financement :

FINANCEURS	*Dépense H. T. subventionnable de V opération*	*Taux sollicité*	*Montant sollicité de la subvention*
Etat D.E.T.R.	55 000 €	45.5%	25 025 €
Région			
Département	55 000 €	25 %	13 750 €
Autres financements publics			
TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T.)		70.5%	38 775 €
Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)	55 000 €	29.5 %	16 225 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901227-20260310-2026012610-DE

TOTAL (coût de l'opération H.T.)	55 000 €	100%	55 000 €

Commune/Groupement de communes : LAZ/Communauté de Communes de Haute Cornouaille

Intitulé de l'opération : Travaux d'aménagements du centre bourg - Requalification des espaces publics

N° de priorité du dossier : 1 travaux d'aménagement de centre bourg intégrant l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité.

Montant total H. T. de l'opération : 55 000 € HT.

Madame Le Maire demande au Conseil l'autorisation de déposer auprès des représentants de l'état (Sous-Préfecture), un dossier de demande de subvention au titre de la DETR avec le plan de financement ci-dessus présenté.

Le Conseil, après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Approuve le plan de financement de l'opération tel que présenté.

Autorise Madame Le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2026,

L'autorise à signer tous les documents en lien avec cette opération.

Pour extrait certifié conforme à Laz le 27/01/2026
Le Maire,
Annick BARRE



Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.
De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative